

# PORTO FLUVIALE

ROME



**Une occupation légalisée grâce au plan de relance de l'Union Européenne**

Lieu autogéré faisant partie du *Coordinamento Cittadino di Lotta per la Casa* (« coordination citoyenne de lutte pour le logement ») en tant qu'occupation de logements d'urgence.

150 personnes

56 ménages



via del Porto Fluviale, 12 e 18, quartier d'Ostiense

**2 juin 2003** : début de l'occupation de cet ancien dépôt logistique de l'armée, construit en 1919 et abandonné au début des années 1990, par des militant.e.s pour **l'accès au logement** et par des familles issues des vagues de migrations équatoriennes, péruviennes et marocaines.

**Habitations et activités culturelles et sociales** : salle de cirque, atelier de joaillerie, stand de réparation de vélos, atelier de sérigraphie, salle de massage thaï, salon de thé etc.

**Organisation et prise de décision** : assemblées horizontales hebdomadaires

**2019** : Menace d'expulsion

## Un projet architectural d'aménagement pour la légalisation de Porto Fluviale

Grâce aux nombreux liens de la communauté de *Porto Fluviale* avec l'université *Roma Tre*, un dossier répondant à l'appel d'offre lancé par le Ministère des infrastructures : "Programme d'Innovation Nationale sur la Qualité de l'Habitat"\* destiné aux municipalités a pu être constitué.

\*dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience de 2,8 milliards d'euros issu du plan de relance de l'UE.



## Porto Fluviale RecHouse : redonner une utilité publique et insertion dans la vie du quartier

- Rénovation des bâtiments et aménagement de la cour
- Accueil de femmes victimes de violences et de personnes âgées
- Centre de mobilité durable
- Marché hebdomadaire

**Pour gagner en légitimité auprès de l'institution publique, la communauté informelle de Porto Fluviale se constitue en association.**

Légalisation d'une occupation

Liens avec l'université

Rôle de l'UE

L'appel à projet de 11 millions d'euros a finalement été remporté, la propriété transférée du ministère des armées à la municipalité de Rome et l'occupation légalisée.

Les travaux devraient débuter fin 2023